REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARMP
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 385/10/2026

A LA SOCIETE ANGELIQUE INTERNATIONAL LIMITED.

Après avoir reçu le contrat du marché n° MIN/RHE/SP/CGPMP/010/2026, conclu avec le Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité, pour un montant total hors taxe dollars américains cinq millions huit cent nonante et un mille cinq cent vingt-six (USD 5 891 526) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quarante et un mille deux cent quarante, soixante-huit centimes (USD 41 240,68), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 08/10/2026

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO PRIMATURE ARMP Direction Générale AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

Me. Cyrille KAYEMBE MBATI
Directeur Général

0000385